

Docteur René SAND

Agrégé de l'Université de Bruxelles

Membre des Conseils supérieurs de l'Assistance, de l'Instruction publique
et des Œuvres de l'Enfance

Vice-président du Conseil des Écoles de Service Social

La Belgique Sociale

Avec une Préface de

Ernest MAHAIM

Professeur à l'Université de Liège

Directeur de l'Institut de Sociologie Solvay

Ancien Président de l'Organisation Internationale du Travail

Ancien Ministre de l'Industrie,
du Travail et de la Prévoyance sociale



OFFICE DE PUBLICITÉ

ANC. ÉTABLISS. J. LEBÈGUE & C^{ie}, ÉDITEURS

Société coopérative

36, RUE NEUVE, BRUXELLES

1933

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BIBLIOTHÈQUE

DE LA FACULTÉ DE DROIT

PRÉFACE

Voici un livre qui mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui ont la charge ou le souci de l'intérêt général dans notre pays.

Sous le titre de *La Belgique sociale* l'auteur entend passer en revue tous les éléments de l'administration de la santé publique, qui part de la législation ouvrière et va jusqu'à l'assistance publique et privée.

On sait que M. le Dr Sand est l'un des experts les plus avertis en matière d'hygiène et de médecine sociales. Il a eu l'occasion de visiter un grand nombre de pays, des deux continents. Organisateur des grandes Conférences internationales du Service social, il est en relation avec tout ce que le monde connaît de compétences en la matière, et ses fonctions de conseiller à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge le mettent à même de compléter d'une façon pratique des connaissances déjà exceptionnellement étendues.

Il fait aujourd'hui un retour sur son pays, et

entreprend de lui dire la vérité. *La Belgique sociale* est « un inventaire et un plan d'action ». C'est aussi bien un réquisitoire et un plaidoyer, et c'est, à tout prendre, le cahier des revendications de l'hygiéniste.

L'inventaire, d'abord, est une entreprise intéressante. On a fait chez nous, à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance, de nombreux essais de synthèse de notre siècle d'histoire. Les points de vue ont été fort variés. On s'est souvent borné à des résumés sommaires et partiels. Ici, le D^r Sand s'est plu à rapprocher un grand nombre de données numériques dans un domaine très étendu qui a pour centre la santé publique. C'est merveille de voir comme ce rapprochement est instructif. Notre petit pays se morcelle encore en des masses plus ou moins variées et différentes : six grandes villes, par exemple, équipées plus ou moins bien au point de vue de l'hygiène, s'opposent aux 2,060 communes qui n'ont pas de distribution d'eau, aux 2.300 qui n'ont pas d'égouts, et à toutes celles où il n'y a pas de service d'hygiène du tout, où l'on ne vérifie même pas les décès.

On ne lira pas sans intérêt ces séries de chiffres qui caractérisent — autant que possible, car il y a des réserves à faire sur la portée et la précision de nos statistiques — les conditions d'existence de la population belge, sa fécondité, sa vitalité, sa validité, son instruction, sa répartition professionnelle, sa fortune et ses revenus, sa répartition en classes sociales, etc.

Mais voici le réquisitoire. Quelques comparaisons avec des pays étrangers, montrent une chose qui frappera sans doute beaucoup de lecteurs : c'est que, à la tête jadis des nations civilisées, nous avons reculé et occupons une place moins favorable. Tel est le cas notamment pour la donnée qui est la pierre de touche, le critérium de l'hygiène, la mortalité. « Nous avons en 1860, dit M. Sand, la mortalité la plus faible du monde, après le Danemark et l'Écosse, qui nous précédaient de très peu. Nous étions sur le même rang que l'Angleterre. De nos jours, non seulement sept pays d'outre-mer, mais encore les nations scandinaves, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Écosse et le Luxembourg ont une mortalité inférieure à la nôtre. Du troisième rang, nous sommes passés au dix-huitième. Il en est de même pour la mortalité des nourrissons : vingt pays perdent proportionnellement moins de petits enfants que la Belgique. » La comparaison avec les Pays-Bas est notamment tout à fait défavorable.

On ne peut, dans ces circonstances, s'empêcher de se retourner vers les gouvernements successifs qui ont eu la responsabilité du pouvoir et de leur demander : « Qu'avez-vous fait de notre pays ? » Voilà qui va singulièrement rabattre le ton des dithyrambes qui furent chantés lors du Centenaire. Alors que dans tant de domaines, notre supériorité est éclatante, on peut dire qu'en matière d'hygiène publique nous n'avons pas à nous enorgueillir.

D'autant moins que des intelligences d'élite et des génies médicaux ne nous ont pas manqué.

M. Sand n'est pas de ceux, cependant, qui nieraient les progrès accomplis. Les aperçus historiques qu'il dessine sont extrêmement instructifs, et à certains points de vue, consolants. L'évolution depuis un siècle a toujours été marquée par un effort collectif et des bonnes volontés certaines. Quand on se rappelle les horreurs des anciennes grandes épidémies, et des grandes crises comme la crise linière de 1840-1845, on se rend compte que le présent est nettement en avance sur le passé.

Mais ailleurs, dans d'autres pays, on a su trouver des méthodes et des procédés qui ont fait davantage.

A quoi tient notre recul relatif?

M. Sand n'hésite pas à mettre en cause notre défaut d'organisation, le désordre de l'action administrative. Il accuse nettement notre respect de l'autonomie communale, qui charge entre autres les petites communes de devoirs qu'elles ne sont pas à même de remplir.

Il est hors de doute que l'on n'a jamais eu de *plan d'ensemble* en matière d'hygiène publique. Les institutions sont nées, se sont développées, sans coordination, au petit bonheur des initiatives, individuelles ou administratives. Quoi d'étonnant alors qu'il y ait des doubles emplois, des lacunes, des frictions et des inhibitions?

C'est ce qui amène notre auteur à proposer son

« plan d'action ». Un plan qu'il qualifie de « révolutionnaire et utopique ».

Il voit d'abord le salut dans la concentration administrative. Il ne lui faut rien moins qu'un ministère spécial, le « Ministère des Affaires sociales » qui aurait six sections ou divisions générales : l'assistance, la protection de l'enfance, l'hygiène, la prévoyance, le travail et la statistique. Ces divisions recueilleraient tous les organes administratifs aujourd'hui épars dans *tous* les départements ministériels.

Que cette concentration soit utile pour promouvoir une politique tournée vers l'hygiène, c'est incontestable. Qu'elle soit réalisable, même par étapes, c'est ce qui est plus douteux. L'auteur sait bien qu'il y a des obstacles de tout ordre, mais il les croit aisément surmontables ou évitables. Pour ma part, je crois que ce bouleversement administratif ne pourrait se faire que sous la pression d'une opinion publique éclairée et grâce à la vigoureuse autorité d'un homme d'État énergique.

D'ailleurs, la concentration en elle-même n'est pas génératrice de succès. Le grand moteur — là comme partout — c'est l'*esprit*. Et je sens bien, tout le long des cent quatre-vingt-dix pages de ce livre, l'idée fondamentale. Il s'agit de créer, chez nos dirigeants et aussi dans la population, cet esprit médico-social, qui a déjà pénétré dans tant d'autres pays. La santé est le premier des biens. Cela est vrai des individus et cela est vrai des nations. Si, à chaque instant, on

percevait qu'il y a des enfants, des adultes, des vieillards, qui meurent ou qui souffrent parce que les dépositaires du pouvoir public n'ont pas la conscience de leur responsabilité, il y aurait beaucoup de chemin gagné. Que dis-je, tout serait gagné. Car ce serait le point de départ de réformes profondes dont on peut attendre les meilleurs résultats.

Le livre de M. le D^r Sand contient mille enseignements précieux; mais il n'aurait fait que contribuer à répandre cet *esprit*, qu'il aurait déjà rendu à la Science et à son Pays un service signalé.

ERNEST MAHAIM.